

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DÉLIBÉRATION N° : **2025-019 BIS**

EN DATE DU : **11 MARS 2025**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2024 "BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES"**

RETIRE ET REMPLACE- ERREUR MATERIELLE

L'an deux mille vingt cinq, le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Moutier-Malcard, selon convocation le 04/03/2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Pierre GUYOT a été désigné Secrétaire de séance.

**PRÉSENTS (24) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (1) : Monsieur**

Jean-Claude AUROUSSEAU donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT.

**EXCUSÉ (1) : Monsieur**

MOREAU Adrien

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	24	25	25	25	0

Le Conseil Communautaire sous la présidence de M.GENEVOIS Jean-François, 1<sup>er</sup> Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M. Guy MARSALEIX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**COMPTE ADMINISTRATIF IMMOBILIERS ENTREPRISES-CCPCM**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Depenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Depenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Depenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	43 267,71		11 359,41		54 627,12	
Opérations de l'exercice	192 221,02	181 558,47	175 820,38	167 958,43	368 041,40	349 516,90
<b>TOTAUX</b>	<b>235 488,73</b>	<b>181 558,47</b>	<b>187 179,79</b>	<b>167 958,43</b>	<b>422 668,52</b>	<b>349 516,90</b>
Résultats de clôture	53 930,26		19 221,36		73 151,62	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>235 488,73</b>	<b>181 558,47</b>	<b>187 179,79</b>	<b>167 958,43</b>	<b>422 668,52</b>	<b>349 516,90</b>
<b>Résultats définitifs</b>	<b>53 930,26</b>		<b>19 221,36</b>		<b>73 151,62</b>	

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé les Membres présents**

**Pour Extrait Conforme  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,**

**Jean-François GENEVOIS**

**Le secrétaire de séance  
Pierre GUYOT**

